LA SECURISATION DE LA PROVINCE DU NORD-KIVU PAR L'ETAT CONGOLAIS ET LA MISSION DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR LA STABILISATION DU CONGO

KAMBALE KAWANZA Christian

Assistant, Département des Sciences Politiques et Administratives, Faculté des Sciences Sociales, Administratives et Politiques, Université de Kinshasa, RD Congo

Copyright © 2019 ISSR Journals. This is an open access article distributed under the *Creative Commons Attribution License*, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original work is properly cited.

ABSTRACT: Since the time of the late President Joseph Désiré Mobutu, the eastern part of the Democratic Republic of Congo, a state with geographically sub-continental dimensions, has always been the object of external greed and threats by repeated rebellions and often maintained. North Kivu, one of the districts of the former Kivu region and currently one of the twenty-six provinces of that state, has recently benefited from the intervention of the UN force to put an end to this cycle of insecurity. It is in this context that we called ourselves to reflect by instructing ourselves on the role of the Congolese State in the intervention of the UN force in this part of the country. Thus, the results of the study showed that political authorities are striving to build a strong republican army to eradicate insecurity and killings in order to restore peace and think about good governance. To tell the truth, the Congolese state will have to equip itself with a strong and dissuasive army to pacify the whole of its territory. The United Nations Organization Stabilization Mission in Congo (MONUSCO) will have to reorient or even reshape its support, as the major powers and other international structures take advantage of the situation to make a good profit.

KEYWORDS: Security, Insecurity, Confrontation, Rebellion, Balkanization, Army, Good Governance.

Résumé: Depuis l'époque du feu Président Joseph Désiré MOBUTU, la partie Est de la République Démocratique du Congo, Etat aux dimensions géographiquement sous-continentales, a toujours fait l'objet de convoitise extérieure et des menaces par des rebellions à répétition et souvent entretenues. Le Nord-Kivu, un des districts de l'ancienne région du Kivu et actuellement une des vingt-six provinces de cet Etat, a bénéficié depuis peu des interventions de la force onusienne pour mettre fin à ce cycle d'insécurité. C'est dans ce cadre que nous nous sommes appelé à réfléchir en nous instruisant sur le rôle de l'Etat congolais face aux interventions de la force onusienne dans cette partie du pays. Ainsi, les résultats de l'étude ont montré que les autorités politiques s'efforcent de mettre sur pied une armée républicaine forte pour éradiquer l'insécurité et les tueries en vue de restaurer la paix et penser à la bonne gouvernance. A dire vrai, l'Etat congolais devra se doter lui-même d'une armée forte et dissuasive pour pacifier l'ensemble de son territoire. La Mission d'Organisation des Nations Unies pour la Stabilisation du Congo (MONUSCO) devra, pour sa part, réorienter, voire remodeler son soutien, car les grandes puissances et d'autres structures internationales profitent de la situation pour en tirer valablement profit.

MOTS-CLEFS: Sécurité, Insécurité, Affrontement, Rébellion, Balkanisation, Armée, Bonne Gouvernance.

1 Introduction

L'Etat a été créé par une communauté d'hommes à la recherche des solutions aux problèmes qui sont les leurs. Il est vrai qu'à cette époque ayant vu sa naissance et le contexte propre à cette époque, l'Etat était essentiellement régalien, car il fallait organiser et gagner la guerre contre d'autres communautés pour pouvoir subsister. Mais l'Etat n'est pas resté cette

Corresponding Author: KAMBALE KAWANZA Christian

380

organisation politique qui s'occupe seulement de la guerre, la diplomatie, la monnaie et la justice, parce que ses missions ont évolué, se sont adaptées aux nouveaux problèmes que son arène a connus : c'est l'Etat moderne-interventionniste du 19ème au 21ème siècle qui, tout en s'occupant des missions régaliennes (traditionnelles) dévolues à l'Etat, s'occupe aussi des missions sociales au profit de la population : problèmes de logement pour les nécessiteux, accueil des déplacés, soins de santé de qualité au profit des citoyens malades,...

Malheureusement, l'Etat n'a pas toujours été au rendez-vous des préoccupations sociales de la population, surtout en Afrique en général, et en République Démocratique du Congo en particulier. C'est ainsi qu'on observe une démission de l'Etat de plus en plus criante lorsqu'il s'agit des préoccupations sociales sus-évoquées.

La présence de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la Stabilisation du Congo (MONUSCO) est la résultante incontestable de cette défaillance étatique. Signalons que, au Nord-Kivu, la même MONUSCO intervient aussi dans des projets de développement tel que la construction ou la réhabilitation des routes, des infrastructures scolaires ou sanitaires, pour ne citer que ceux-là.

L'histoire contemporaine nous révèle que la mission onusienne à travers les pays de la planète est consécutive ou, mieux, va de pair avec l'expansion de la mondialisation. Or, la mondialisation peut être conçue, à en croire Emile BONGELI, comme étant « le phénomène consistant à intégrer tous les pays du monde dans le mode de production dominant, en l'occurrence, le mode de production capitaliste libéral[¹] ».

La RDC est un pays potentiellement riche de l'Afrique. Malheureusement, elle ne cesse de s'appauvrir, malgré ses fabuleuses richesses naturelles. Pierre PEAN en donne la description en nous rapportant un extrait du discours de Bill Richardson, alors Ambassadeur américain à l'ONU, le 05 Novembre 1997. Ce dernier montre combien hier comme aujourd'hui, Washington porte un intérêt particulier pour la RDC. Il a bien résumé les raisons de cet intérêt devant le Comité des relations internationales de la Chambre des Représentants :

« Le Congo est un élément essentiel des intérêts américains en Afrique. Ce pays renferme des opportunités économiques énormes. Treize pour cent du potentiel hydro-électrique mondial, vingt-huit pour cent des réserves mondiales de cobalt, dixhuit pour cent de diamant industriel, six pour cent de réserves de cuivre, de riches terres agricoles, une talentueuse et industrieuse force de travail, la moitié de la forêt africaine. Le moteur de la croissance du centre de l'Afrique est le Congo. Il est un pont entre les économies en voie de développement dans le Sud et l'Est de l'Afrique, et les nations pauvres de l'Afrique Centrale. La stabilité au Congo signifie la stabilité pour la plus grande partie de l'Afrique » [²].

Nous pensons que c'est ce qui explique l'intervention d'une multitude des pays occidentaux et de la MONUSCO en RDC sous le couvert de l'aide humanitaire, alors qu'ils sont plutôt motivés par le souci de piller les ressources de ce pays.

Selon certains analystes politiques, la difficulté de la RDC, c'est sa richesse. L'Est de la RDC est devenu la zone la plus meurtrière du monde. Les spécialistes considèrent que les guerres de l'est du Congo auraient fait plus de six millions des morts depuis 1997, beaucoup plus que le génocide lui-même. Il y a plus de 17000 soldats de l'ONU sur place ; c'est la plus grande opération extérieure des Nations Unies.

Dans la présente étude, nous considérons que dans tout pays, c'est à l'Etat (pouvoirs publics) que revient la fonction d'assurer la sécurité de la population et le maintien de la paix. Or, en RDC, la manière dont l'Etat se comporte à ces jours, fait apparaître ce dernier comme un Etat sinistré, défaitiste ou Etat-fantôme.

Partant des considérations précédentes, notre question centrale est celle de savoir quelle est la politique publique de l'Etat congolais en matière de maintien de la paix au Nord-Kivu. De cette question principale découlent les interrogations subsidiaires suivantes :

- Quel est l'état de lieux de la situation sécuritaire en RDC et particulièrement au Nord-Kivu sous la protection de la MONUSCO ?
- Quelles pistes de solutions envisager pour une meilleure action publique en matière de la sécurisation de la RDC ?

Ce sont donc là les questions autour desquelles tournera notre investigation.

¹E. Bongeli Yeikolo ya Ato, *La mondialisation*, *l'Occident et le Congo-Kinshasa*, L'Harmattan, Kinshasa, 2011, p.21.

² P. Pean, Carnages, les guerres secrètes des grandes puissances en Afrique, Fayard, Paris, 2010, p.24.

La question posée sur un sujet est toujours une remise en cause de ce que l'on connaît d'avance.

Gordon MACE[³] présume que tous les spécialistes de méthodologie savent ce qu'est une hypothèse, mais ils ne la définissent pas toujours de la même façon. Aussi se propose-t-il de voir dans l'hypothèse une réponse anticipée que le chercheur formule à sa question spécifique de recherche. C'est pourquoi, face aux questions ci haut-formulées, nous émettons les hypothèses dont la teneur suit.

Il est de notoriété publique que l'Etat Congolais intervient de manière sporadique pour tenter de maintenir la paix sur son territoire. Le problème est que toutes ses actions ne sont pas bien coordonnées au niveau national d'abord, provincial et local ensuite. Ce qu'il y a absence d'une politique publique cohérente pour maintenir la paix au profit de sa population. L'Etat congolais devrait mettre sur pied des politiques publiques, au sens scientifique du terme, pour résoudre adéquatement la question de l'insécurité au Nord-Kivu en particulier et en RDC en général.

- 1. Il semble que les actions de la MONUSCO en RDC sont moins concluantes, moins déterminantes, moins fécondes pour l'assister durablement et de manière efficiente en fin d'éradiquer l'insécurité.
- 2. L'Etat ne prend pas en compte plusieurs aspects (politique, sécuritaire, social, culturel, budgétaire, ...) dans différentes actions publiques qu'il déploie pour maintenir la paix. La mauvaise gestion de la sécurisation de la province du Nord-Kivu est susceptible, faute de réponses appropriées, de plonger tout le pays dans une situation plus grave. Pareille situation peut influer sur le fonctionnement d'autres pays et partant, de l'Afrique Centrale toute entière.

Dans le présent travail, nous avons fait usage de l'Analyse Stratégique comme approche méthodologique.

L'Analyse stratégique (AS)[4] est une méthode proposée par Michel CROZIER et Erhard FRIEDBERG pour analyser les organisations. Il s'agit de considérer des organisations comme des construits sociaux ayant des règles précises conformément aux objectifs de chaque organisation, règles qui président à l'action collective des acteurs impliqués.

Il est donc question dans ce travail de se poser la question de savoir pourquoi la MONUSCO agit beaucoup plus en RDC et plus particulièrement au Nord-Kivu. Est-ce la compassion pour la population congolaise qui la pousse à s'y éterniser, ou des intérêts inavoués ? L'analyse stratégique nous permet donc d'analyser les faits politiques et sociaux en profondeur, en essayant de nous faire sortir du sensationnel et de l'émotif, pour nous ramener au rationnel et au réel.

Par rapport aux techniques utilisées dans ce travail, nous nous sommes servi de l'enquête par interview et de la technique documentaire. Signalons aussi qu'il s'agit d'une observation participante étant donné que nous faisons partie de cette population victime de l'insécurité.

2 DE LA QUESTION SECURITAIRE AU NORD-KIVU

Au Nord-Kivu, l'insécurité ne se définit pas, elle est vécue au quotidien et partout. Elle est dans les ruelles non éclairées et dans les maisons en ville, elle est sur les routes, elle est dans les campagnes. Elle va du vol d'un téléphone au meurtre, en passant par des formes intermédiaires. Elle est le fait des militaires, des policiers, des civils, des bandes armées étrangères et nationales. Toute la communauté provinciale est impliquée dans cette problématique parfois comme « acteur », souvent comme « victime ». Des statistiques contradictoires sont avancées, des milieux sont désormais réputés pour leur caractère meurtrier, constate Pole Institute[5].

Nombre de chercheurs s'interrogent sur les mobiles cachés qui motiveraient l'engouement des forces onusiennes dans la partie Est de la RDC sans y ramener la paix tant recherchée par la population. Certains pensent que la MONUSCO en RDC joue au sapeur-pompier de l'incendie qu'elle a elle-même entretenu. A tel enseigne qu'Emile BONGELI, en parlant des humanitaires, affirme sans ambages[6]: « Par contre, on laisse subsister les organisations de type humanitaire, instrumentalisées par les

_

³ G. Mace, *Guide d'élaboration d'un projet de recherche*, De Boeck, Bruxelles, 1993, p.35.

⁴ H. Saoud, La contribution de l'analyse sociologique de Michel Crozier au Management Public, in www.wikipedia.org.

⁵Pole Institute, « *La sécurité, base du développement durable au Nord-Kivu* : quelles stratégies mettre en place ? » in Fissure, Goma, Avril 2007, p5

⁶ O. Ukelo, « De l'action humanitaire à l'humanitarisme », in *Analyses Sociales*, Vol X, Octobre 2007, pp.69-71, cité par E. Bongeli, *La Mondialisation, l'occident et le Congo-Kinshasa*, L'Harmattan, Kinshasa, 2011, p.68.

grandes puissances pour panser les plaies et enterrer les morts causées par le cynisme néolibéral : c'est le cas des institutions comme l'UNICEF, le HCR, la Croix Rouge Internationale, et autres *machins* onusiens ou privés, telles les fameuses ONG de tous les espoirs déçus (Amnesty International, OXFAM, Médecins Sans Frontières, Human Rights Watch, diverses fondations...). Ces ONG internationales ou nationales sont munies, dans leur mission d'accompagner la machine néolibérale, de précieux et fascinants principes humanitaires (droits humains, développement, liberté, lutte contre la pauvreté, violences faites à la femme, lutte contre la maladie...) à l'instar des missionnaires chrétiens qui, Bible à la main et pieuses intentions à la bouche, avaient accompagné les mémorables et... violentes et sanglantes conquêtes coloniales. En prévision des désastres, les *urgentistes*[7] de tout bord sont prêts à intervenir, avec les boîtes de conserve, cartons de céréales et bouteilles d'eau, le tout estimé en tonnes d'aide humanitaire d'urgence ».

François MUKOKA SENDA, parlant des défis de la paix et de sécurité humaine en RDC, constate aussi qu'il arrive que l'insécurité humanitaire soit malheureusement entretenue par l'aide humanitaire dont la logique veut qu'elle soit plutôt une aide intéressée, voire sélective[8].

Dans la même perspective, Émile BONGILI, constate que le catéchisme antiétatique de la mondialisation prêche la suppression de l'État providence. Il s'agit, en fait de mettre fin à une certaine forme d'État, singulièrement, l'Etat-Nation interventionniste qui gênerait les mouvements des capitaux par l'interférence dans les affaires[9].

La complexité de l'insécurité se traduit également par son caractère multiforme. Celle-ci revêt en effet plusieurs formes dont nous pouvons tenter d'en épingler certaines.

2.1 FORMES D'INSÉCURITÉ

On ne peut mettre l'insécurité dans un même panier pour ne pas échapper à l'exercice consistant à rétablir les responsabilités. Il est ainsi important de différencier l'insécurité due à la délinquance normale telle qu'elle se vit dans toutes les villes du monde de celle générée par la faillite des pouvoirs publics commis à la sécurisation des citoyens. Cette deuxième catégorie est caractéristique d'un système où l'Etat est en faillite, où les services ont arrêté de fonctionner ou, quand ils fonctionnent, ils le font de manière perverse. Et cette perversité atteint son sommet lorsque les services de sécurité se transforment en services d'insécurité. Cela se vit quotidiennement, hélas, dans certains coins de la province[10].

Jean-Jacques Rousseau soulignait que la guerre n'était pas une relation d'homme à homme, mais une relation d'Etat à Etat. Le concept de guerre renvoie à un acte collectif, porteur d'un sens pour la communauté toute entière : chez les Grecs, on distinguait ainsi *polemos*, la guerre contre les barbares étrangers, qui est compréhensible stratégiquement, de *stasis*, la guerre civile, qui était considérée comme devant être évitée[11].

La RDC bat le record dans ces deux types de guerres ayant pour conséquences, entre autres les déplacements massifs des populations.

Emile BONGELI nous enseigne qu'en temps de paix, la guerre est perçue comme immorale car elle vise la destruction de la vie humaine et la soumission des vaincus à la force brutale et arbitraire du vainqueur, alors que la morale en vise la conservation et la promotion. En temps de guerre donc, la sauvagerie humaine, pire que sa version bestiale, s'exprime par des meurtres, des pillages, des destructions, des mensonges, des tortures, des viols et d'autres formes d'humiliations à l'encontre des vaincus définis comme ennemis à abattre[12]. C'est ce que la province du Nord-Kivu vit depuis bientôt trois décennies.

Emile BONGELI encourage donc chaque Etat à se doter d'une armée forte et dissuasive en disant qu'« un peuple sans défense n'a droit qu'à une existence éphémère commanditée, telle que voulue et autorisée par les peuples forts. Il est donc irresponsable et suicidaire pour un pays de se priver du devoir sacré de se doter d'une structure de défense autonome et efficace sous prétexte de compter sur des protections étrangères, fussent-elles onusiennes ».

ISSN: 2028-9324 Vol. 26 No. 2, May 2019 383

⁷ L'urgentisme, comme concept vise toutes les actions et spécialités diverses liées à la pratique de gestion des urgences humanitaires qui surviennent en cas de désastre naturel ou provoqué.

⁸ M. Senda, « Les défis politiques majeurs de l'Afrique de demain » in Analyses sociales, Volume X, Kinshasa, Octobre 2007, p.8.

⁹ E. Bongeli, op. cit., p.23.

¹⁰ Pole Institute, *op.cit*, p.23.

¹¹ D. Alcaud et al., Dictionnaire de Sciences Politiques et Sociales, Dalloz, Paris, 2004, p.151.

¹² E. Bongeli, *La mondialisation, l'occident et le Congo-Kinshasa*, p. 180.

Parlant de la guerre au Nord-Kivu, Emile BONGELI nous renseigne que « le Congo reste confronté à une crise militaire. Héritières de la mémorable Force Publique coloniale qui s'était distinguée par des hauts faits d'armes durant les deux guerres mondiales, les différentes armées du Congo ont brillé par leur incapacité chronique à protéger le pays et à garantir son intégrité territoriale. Aucune victoire militaire n'a été enregistrée sans l'apport des alliés étrangers malgré la présence des officiers aux titres scolaires élogieux, obtenus dans des meilleures écoles et académies militaires du monde. Nos armées ont détalé face à des agresseurs aussi minuscules que le Rwanda et l'Uganda voisins, reculé devant les rebelles sans armes à feu (comme ceux de 1964), tourné le dos à l'ennemi au premier coup de feu... »[13].

Les recherches ont démontré que « les conflits armés et le viol auxquels est soumise la population du Nord-Kivu, en RDC, engendre le syndrome psychotraumatique. Cette population présente le sentiment d'impuissance, la peur intense et d'horreur au regard de l'intensité des émotions ressenties à la suite de stresseurs »[14]. A cause de la guerre au Nord-Kivu, « l'éducation ne semble plus être considérée comme prioritaire. Les indicateurs signalent fréquemment un repli marqué de l'accès aux services éducatifs et de leurs qualités, à mesure que l'intensité de la violence croît »[15].

2.2 DES AFFRONTEMENTS AU NORD-KIVU

Suite à l'insécurité, avec la présence onusienne, plusieurs grandes vagues de déplacements forcés dans la province du Nord Kivu ont été enregistrés, notamment :

- En 1993, lors des conflits entre des groupes armés représentant les tribus locales (Hunde, Nyanga et Nande) d'un côté et les Banyarwanda (Hutu et Tutsi) de l'autre, dans le territoire de Masisi, principalement pour le contrôle des terres et du pouvoir politique. Le déplacement massif des populations qui a suivi ces attaques a conduit à la création de plusieurs enclaves ethniquement homogènes dans les territoires de Masisi et de Rutshuru.
- En 1996, les forces gouvernementales rwandaises, alliées à l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo (AFDL), une coalition de groupes armés zaïrois menés par Laurent-Désiré Kabila, ont envahi les deux Kivu, à la poursuite des combattants rwandais Hutu, de leurs bases et de leurs partisans présumés. De 1993 à 1996, 100 000 à 250 000 personnes ont été déplacées dans le Nord Kivu, et 70 000 à 100 000 sont mortes suite aux violences engendrées par ces affrontements armés.
- **En août 1998**, un conflit entre les anciens alliés étrangers rwandais et ougandais a éclaté à Kisangani, chef-lieu de la province de la Tshopo, et a provoqué de nombreux déplacements à l'est de la RDC.
- **De 1998 à 2003**, de nombreux combats entre différents groupes rebelles ont été à l'origine des déplacements massifs au Nord Kivu. Le nombre des déplacés au Nord Kivu a atteint plus de 760.000 personnes à la fin 2001, et plus de 1.2 millions en fin 2003.
- En 2004, le Général Laurent NKUNDABATWARE a quitté l'armée congolaise pour créer le Congrès National pour la Défense du Peuple (CNDP) dont l'objectif officiel est de protéger la minorité Tutsi au Congo (concentrée au Nord Kivu) contre les Forces démocratiques pour la libération du Rwanda (FDLR), qui ont remplacé les ex-FAR/Interhamwe, inclues des personnes accusées d'avoir pris part au génocide au Rwanda en 1994.
- En 2007, des combats ont éclaté suite à l'échec du compromis entre le gouvernement et le Général rebelle Laurent NKUNDA, qui avait consenti à une forme d'intégration limitée appelée « mixage » de ses troupes dans l'armée. Plus de 143 000 personnes ont alors été déplacées en l'espace d'un mois au Nord-Kivu, selon OCHA. En novembre 2007, la RDC et le Rwanda ont signé un accord à Nairobi concernant le désarmement des FDLR, sans résultats immédiats.
- En janvier 2008, le gouvernement et 22 groupes armés, y compris le CNDP et plusieurs groupes locaux Mai Mai, ont signé un accord de cessez-le-feu à Goma. Selon cet accord, tous les groupes armés devaient être désarmés, démobilisés et

_

¹³ E. Bongeli Yeikelo ya Ato, *Sociologie et sociologues africains*. *Pour une recherche sociale citoyenne au Congo Kinshasa*, L'Harmattan, Paris, 2001, p.157.

¹⁴ M. Otita Likongo, Guerre et viol. Deux faces de fléaux traumatiques en République Démocratiques du Congo, L'Harmattan, Paris, 2015, p.154.

^{. 15} V. Issibe, Armes légères et groupes armés en Afrique subsaharienne. Effet pernicieux sur le développement économique et social, L'Harmattan, Paris, 2013, p.208.

réintégrés dans la société, ou intégrer l'armée. Les parties à l'accord devaient soutenir le retour des réfugiés et des déplacés. Les actes de violence et les mouvements de déplacement ont augmenté dans la deuxième moitié de 2008, suite à de nouveaux combats entre l'armée et le CNDP. Les troupes du CNDP ont progressé vers Goma, alors que l'armée semblait en débandade et que de nombreux soldats s'adonnaient au pillage.

- En novembre 2008, les Présidents congolais et rwandais ont signé un accord qui a mené à l'arrestation du chef du CNDP par le Rwanda, à une opération conjointe contre les FDLR au début 2009, et à la signature d'un accord entre le gouvernement congolais et le CNDP en mars 2009, accord selon lequel le CNDP formerait un parti politique, et ses troupes rejoindraient celles de l'armée et la police.
- En 2009, une série d'opérations de l'armée congolaise contre le FDLR, avec le soutien logistique de la mission des Nations Unies de maintien de la paix au Congo (MONUC) ont eu lieu. Les FDLR et plusieurs groupes armés Mai Mai ont commis de nombreuses attaques de représailles contre les communautés civiles, causant la mort de plus de 1000 civils en 2009, le viol de 7000 femmes et filles, et le déplacement forcé de près de 900 000 personnes aux Nord et Sud Kivu.
- En 2011 et début 2012, bien que les mouvements des populations soient moins importants au Nord-Kivu que dans les années 2007-2009, bien des personnes continuent de fuir les attaques sporadiques des groupes armés, à savoir les FDLR, divers groupes Mai Mai ainsi que d'autres groupes armés plus petits, notamment à la faveur du retrait temporaire des FARDC de certaines zones dans le cadre de leur restructuration, mais aussi les exactions des FARDC. Dans la seconde moitié de 2011, l'armée a réduit ses opérations contre les groupes rebelles dans le Kivu, et les FDLR considérés comme militairement affaiblis, de nombreux combattants ayant été démobilisés. A dater du mois de novembre 2011, il y avait environ 514 630 déplacés au Nord-Kivu, sur un total d'environ 1.7 million de déplacés en RDC. Les territoires accueillant le plus de déplacés étaient ceux du Lubero (186 810 déplacés), Masisi (169 673 déplacés), Beni (81 208) et Walikale (74 529).

Les atrocités dramatiques en 2013 qui ont été à la base aussi, jusqu'à l'heure actuelle, de déplacements des milliers de personnes sont celles perpétrées par la rébellion du M23.

«Les rebelles du M23 sont en train de commettre une horrible série de nouvelles atrocités dans l'Est de la RD Congo», a déclaré Anneke Van Woudenberg, chercheuse senior à la division Afrique de Human Rights Watch, dans un rapport publié en 2013. Pour Anneke Van Woudenberg, «les commandants du M23 devraient être contraints de rendre des comptes pour ces crimes, et les autorités rwandaises qui soutiennent les commandants responsables d'exactions pourraient être traduits en justice pour complicité de ces crimes». Selon ce rapport, les rebelles du M23 sont responsables de crimes de guerre commis à grande échelle, y compris des exécutions sommaires, des viols et recrutements de force. Trente-trois jeunes hommes et des garçons qui ont tenté, dernièrement, de quitter les rangs des rebelles ont été exécutés.

Human Rights Watch a basé ses affirmations sur des entretiens, menés de Mai à Septembre, avec 190 personnes : des victimes congolaises et rwandaises, des membres des familles de victimes, des témoins, des autorités locales ainsi que des combattants et anciens combattants du M23[16].

2.3 PHÉNOMÈNE ADF-NALU

Les atrocités les plus dramatiques à l'heure actuelle, sont les massacres successifs perpétrés sur la population des territoires de Beni et de Lubero. Les rebelles ADF sont accusés de massacrer cette innocente population.

Le 14/08/2016 à 12h50, la radio OKAPI diffuse les informations suivantes : « Les rebelles ADF sont accusés d'avoir massacré, samedi 13 août, environ trente-six personnes, au quartier Rwangoma, à Beni-ville ». Nous avions interrogé le même jour les sources sûres sur place qui nous avaient signifié que le nombre de morts était supérieur à deux cents.

Pour la société civile, les forces de sécurité auraient pu empêcher ces massacres car la population avait déjà signalé la présence de ces rebelles dans la ville quelques heures auparavant.

« Nous disons toujours aux forces de la sécurité qu'il faut mettre une forte ceinture autour des grandes agglomérations. A Beni, Oicha, à Mbau. Apparemment, on ne sent pas cela. Et on l'a toujours dit, il ne faut pas subir les évènements, mais plutôt

_

¹⁶Rapport de Human Rights Watch sur les crimes commis par le M23 à l'Est de la RD-Congo, Goma, le 11 septembre 2012.

les précéder. Puisqu'ils (les rebelles ADF) sont venus jusque dans le cœur de la Commune Beu jusqu'à côté du quartier Rwangoma » a dénoncé le Président de la Société Civile de Beni, Pasteur Gilbert KAMBALE.

La population en colère est descendue dans la rue pour protester contre ces massacres et demande la démission de certaines autorités du pays.

Ce dernier massacre est perpétré deux mois après que la société civile avait organisé trois journées ville morte. Ils revendiquaient pour la n^{ième} fois le départ des ONG internationales et de la MONUSCO.

Des protestations contre la MONUSCO et les ONG internationales ont plusieurs fois eu lieu dans presque tous les territoires de la province. La population se demande pourquoi le gouvernement force ou mieux contraint la population à accepter de cohabiter avec des gens indésirables. La population a déjà compris que ces « soit disant humanitaires » comme elle les appelle, interviennent seulement pour leur propre profit et non pour soulager leurs souffrances. Même la population paysanne affirme que c'est la MONUSCO qui est à la base de l'insécurité dans la province du Nord-Kivu tout simplement parce que toutes les exactions se déroulent à leur su et vu.

« Ce ne sont pas les rebelles ougandais qui massacrent la population à Beni, c'est le M23 qui se déguise en rebelles ougandais pour faire des massacres afin d'occuper l'Est de la RDC et y installer la population rwandaise, c'est la machine de la balkanisation qui est en marche » nous a relaté un habitant de Beni.

Au regard de cette situation sombre qui perdure malgré la présence des forces onusiennes, nous tentons d'envisager quelques pistes de solutions pour que se rétablisse une paix durable et permanente au Nord-Kivu.

3 PISTES DE SOLUTION AU REGARD DE L'INSECURITE

3.1 RÔLE IRREMPLAÇABLE DE L'ETAT

L'Etat est la seule institution légitime qui peut engager des actions appropriées pour sortir le pays de la forte dépendance dans laquelle elle a été enveloppée. Ceci est valable pour toutes les Nations du monde, comme le reconnaissent aujourd'hui les plus durs partisans de la mort de l'Etat[¹⁷].

Dans le cas bien précis, celui de l'insécurité en RDC, nous pensons avec Yash Tandon que l'Etat Congolais ne doit pas sousestimer la valeur de son propre peuple, de son intelligence et de son ingéniosité, la valeur du travail de ses ouvriers et paysans, de sa jeunesse comme celle de ses ressources naturelles¹⁸ et surtout de son armée. Ainsi nous proposons des pistes de solutions. Nous sommes confiants que l'Etat congolais est en mesure de s'en sortir sans recourir à l'aide extérieure ou de la MONUSCO.

3.2 COMMENT S'EN SORTIR ?

La RDC est entrée dans l'histoire moderne non pas en tant qu'une colonie, comme la plupart des Etats africains, mais comme Etat indépendant jouissant de la souveraineté internationale. Mais cela ne fut qu'une fiction du droit public internationale. Car l'Etat indépendant du Congo était bien pire qu'une colonie normale, étant en réalité une propriété personnelle du roi Léopold II[19].

En parlant de l'insécurité, Federico MAYOR[²⁰] indique que paix, développement et démocratie forment un triangle interactif. Chacun de ces trois éléments est tributaire des deux autres. Sans démocratie, il n'y a pas de développement durable : les disparités deviennent insupportables et débouchent sur la contrainte et la domination. Cet auteur pense que le système des Nations-Unies devra se doter aussi de la capacité de réaction et des dispositifs appropriés pour éviter que ne se répètent

ISSN: 2028-9324 Vol. 26 No. 2, May 2019 386

¹⁷ E. Bongeli, *op.cit*, p.162.

¹⁸ Y. Tanton, En finir avec la dépendance à l'aide, CETIM - Pambazuka Press - Centre Sud, Genève, 2009, p.13.

¹⁹ G. Nzongola-Ntalaja, Faillite de la gouvernance et crise de la construction nationale au Congo-Kinshasa, ICREDES, Kinshasa, Montréal, Washington, 2015, p. 43.

²⁰ F. Mayor, Le droit de l'être humain à la paix, déclaration du directeur général, UNESCO, janvier 1997, p. 5.

ces atrocités et ces génocides qui hantent notre conscience collective : le Cambodge, la Bosnie-Herzégovine, le Libéria, la Somalie, le Rwanda, etc.[21]

Cette idée de Frederico Mayor reste passable dans l'optique occidentaliste. Mais quand on se situe du côté des victimes congolaises, la vraie question est celle de la responsabilité de l'Etat congolais doublée de l'auto-prise en charge. Comment expliquer et comprendre que l'Etat Congolais soit incapable d'assurer la sécurité de sa population ?

C'est ici que nous prônons avec Emile BONGELI un Etat fort et responsable, capable de mater toutes les velléités des guerres à l'est de la RDC. A ce propos Emile BONGELI pense qu'« il existe des secteurs vitaux relevant des souverainetés nationales, que les privés des pays pauvres sont trop faibles pour prendre en charge. Seul l'Etat, par le jeu de mobilisation et de centralisation des recettes nationales collectées par toute sorte de voies qui impliquent une participation de chaque citoyen selon ses revenus, seul l'Etat dont le Trésor constitue une caisse de solidarité nationale peut s'occuper des domaines de base nécessitant de lourds investissements non immédiatement rentables sur le plan financier, mais économiquement et socialement indispensables, seul l'Etat qui dispose de la violence légitime de la puissance publique... seul cet Etat peut jouer le leadership pour changer de façon significative l'ordre des choses existant pour le bien de tous »[²²].

La sécurité implique la mise en service d'une armée citoyenne productive en temps de paix et combative en cas de guerre. Des militaires bien payés et rationnellement utilisés peuvent assurer la paix par la dissuasion (en période d'accalmie) ou la combativité (en cas de guerre). Ils peuvent contribuer à la véritable éradication de la pauvreté grâce à leur pouvoir d'achat et à leur participation à la création de la richesse collective. L'armée constitue un fourre-tout : intellectuels de très haut niveau comme semi-lettrés ou illettrés peuvent y trouver leur compte et se rendre utiles à la nation[²³].

L'on se pose la question de savoir si l'Afrique n'a pas, en dehors des solutions étrangères, des alternatives pour faire face aux problèmes sécuritaires. SANOU MBAYE prône une défense commune, consistant à créer une force africaine qui permettrait d'assurer une réelle indépendance au continent et éviterait l'instrumentalisation des conflits par des forces occidentales qui, justifiant leurs interventions militaires par des préoccupations humanitaires, perpétuent leur domination et leur accès facile aux matières premières dont regorgent le sous-sol du continent. Cet auteur aboutit à la conclusion selon laquelle si l'Afrique veut assurer et maintenir la paix et la stabilité le long de ses frontières, elle doit s'efforcer, en tout premier lieu, d'être indépendante idéologiquement.

Cela passe, selon le président Yoweri Museveni, par le partage d'une vision commune d'une force africaine et la création d'une armée crédible qui pourrait garantir l'avenir, en remplacement des armées nationales. Une initiative, d'autant plus opportune, que les bilans des armées nationales existantes se mesurent généralement aux conflits et aux guerres auxquelles elles ont été mêlées, ainsi qu'aux coups d'Etat qu'elles ont perpétrés depuis les « indépendances ». En fait, avec une force commune, l'Afrique pourrait régler toutes ses crises en s'appuyant sur les traités de défense commune et en se plaçant sous l'autorité du Conseil de paix et de sécurité de l'Union Africaine²⁴.

Nous adhérons aux idées de SANOU MBAYE tout en soulignant qu'un tel macro-projet ne peut réussir que s'il y a la manifestation de la volonté politique de tous les Etats africains.

L'insécurité au Nord-Kivu est consécutive au dysfonctionnement des pouvoirs publics; la sécurité dépendra donc essentiellement de la réaction ou mieux, du pouvoir que les institutions étatiques vont devoir exercer dans ce contexte politique.

Les autorités provinciales devraient placer ce problème au centre de leurs préoccupations, elles devraient changer leur manière de gouverner en s'impliquant dans une politique de partenariat social entre le pouvoir et le citoyen. Comment, après toutes ces années de peur, réconcilier pouvoir politique, pouvoir armé et civil, dans une relation de confiance, pour édifier un Nord-Kivu apaisé ? Quelles actions réalistes devraient-elles être envisagées au niveau local, au niveau national, au niveau régional et au niveau international, chacun selon ses capacités, pour sortir cette province et la RDC de l'ornière ? S'interroge Pole Institute.

²¹ Ibidem.

²² E. BONGELI, D'un Etat bébé à un Etat congolais responsable, op.cit., p.87.

²³ E. Bongeli, D'un Etat bébé à un Etat Congolais responsable, p.133.

²⁴ S. Mbaye, L'Afrique au secours de l'Afrique, Ouvrières, Paris, 2009, pp.160-161.

La construction de la sécurité est un processus quotidien, mais qui s'inscrit dans la durée. Cependant, un premier effort consisterait à identifier les facteurs à la base de l'insécurité avant d'envisager des pistes de solution. La dernière étape qui concerne tout le monde, du gouvernement au simple citoyen, en passant par les services spécialisés (armée, police, etc.) relève de la création : il s'agit d'inventer des actions susceptibles de réduire l'insécurité.

3.3 QUELQUES FACTEURS À PRIVILÉGIER

Plusieurs facteurs concourent à l'exacerbation de l'insécurité en RDC en général et dans la province du Nord-Kivu en particulier. Certains de ces facteurs relèvent du domaine politique et sont la résultante naturelle d'une gouvernance inefficace qui s'est installée depuis des décennies. D'autres facteurs à la base de l'insécurité sont d'ordre économique et vont du simple larcin à la criminalité à grande échelle pratiquée par les bandes armées et/ou le pouvoir[25].

3.3.1 FACTEURS POLITIQUES

Dans cette situation vécue à l'Est la RDC, l'Etat est lui-même devenu un facteur d'insécurité. En effet, lorsque l'Etat est dans l'incapacité de faire face à ses obligations régaliennes, notamment en matière de « monopole de la violence », la voie est ouverte à tous les dérapages possibles. Pour s'assurer ce monopole, l'Etat doit prendre correctement en charge l'armée, et les services de sécurité (ANR, DGM) en leur assurant des soldes décentes, des conditions de vie dignes pour leurs familles et pour eux-mêmes et de bonnes conditions de travail. Si le minimum de ces conditions n'est pas garanti, les forces de l'ordre se muent en services d'insécurité et la violence s'installe partout, dans les maisons, sur les routes[²⁶].

Les autorités politiques nationales devraient doubler d'effort pour doter le pays d'un budget conséquent susceptible d'allouer des sommes suffisantes pour les dépenses de l'armée et de la police : la logistique militaire perfectionnée, la formation à pointe, les soldes suffisantes, ...

L'institution de la corruption ainsi que l'impunité érigée en système sont à la base de la pérennisation de l'insécurité dans le sens où les coupables d'actes répréhensibles sont très rarement punis. C'est ici qu'il faut fustiger et condamner la loi n° 14/006 du 11 février 2014 portant amnistie pour faits insurrectionnels, faits de guerres et infractions politiques qui prévoit à son article premier : « Sont amnistiés les faits insurrectionnels, les faits de guerres et infractions politiques commis sur le territoire de la République Démocratique du Congo au cours de la période allant du 18 février 2006 au 20 décembre 2013 ». Au motif de renforcer la cohésion nationale, nous pensons que de telles lois ne font qu'encourager des seigneurs des guerres qui ont endeuillé des milliers de familles à l'Est. Au lieu de récompenser des criminels, il faut plutôt les sanctionner pour afin espérer une certaine stabilité à l'Est de la RDC.

Le système judiciaire étant tout autant paupérisé que le reste de l'administration publique, ses animateurs sont très vulnérables et ne constituent donc pas un rempart contre la criminalité. La faillite de l'autorité étatique est également à la base de la consolidation politico-administrative et socio-économique des FDLR, ADF-NALU et autres forces négatives étrangères[²⁷].

Au niveau local, les populations de la province pâtissent et souffrent surtout lorsqu'il s'agit de trouver des solutions aux problèmes sécuritaires locaux. Ainsi, les institutions localement établies n'ont pas été associées aux négociations ayant donné naissance au principe de mixage entre les FARDC et les insurgés.

Au niveau sous-régional, l'on ne peut ignorer l'effet contagion de l'insécurité : les conflits dans les pays de la sous-région occasionnent l'afflux des troupes étrangères sur le territoire congolais, notamment les forces ougandaises et rwandaises pour ce qui est du Nord et Sud-Kivu. Seul un leadership fort et responsable de l'Etat congolais peut le réhabiliter comme un acteur redoutable et craint dans la sous-région.

Comme le dit d'ailleurs Emile BONGELI, chaque peuple tend à se confirmer collectivement face aux ou contre les autres peuples, en raison directe du degré de force (économico-financière, politico-militaire ou intellectuelle) qu'il peut déployer pour

ISSN: 2028-9324 Vol. 26 No. 2, May 2019 388

²⁵ Pole Institute, op cit, p.16.

²⁶ Pole Institute, op cit, p.16.

²⁷ Pole Institute, op cit, p.17.

ce faire[²⁸]. Et à NZEGE ALANZIAMBINA de renchérir : « *Le degré de personnalité d'un Etat dépendra du degré de force dont il dispose* ». ²⁹ Ceci nous incite à affirmer sans ambages que l'Etat congolais doit être refondé pour devenir véritablement un Etat dont la puissance s'affirme dans la sous-région. Cette puissance est un idéal auquel aspirent tous les peuples (Etat). « *La hantise de la disparition entraine la volonté des puissances. Celle-ci peut se faire et se défaire, mais c'est elle qui détermine la responsabilité des peuples* », dit Emile BONGELI.

3.3.2 POLITIQUES OU STRATÉGIES ÉCONOMIQUES

Les politiques économiques ou stratégies économiques qui peuvent contribuer à la pacification de la province du Nord-Kivu sont entre-autres :

• L'exploitation et la mise en valeur des ressources dont dispose le Nord-Kivu peuvent constituer un des piliers de sa pacification. Les énormes ressources imputées au Nord-Kivu constituent une des causes principales de convoitises étrangères. Ces ressources méritent d'être exploitées, rentabilisées au profit de la communauté pour ainsi constituer un des facteurs du démarrage économique de la province.

Non ou mal exploitées, ces ressources se transforment en un danger permanent pour les populations (le gaz méthane et autres minerais qui attirent les convoitises) ou constituent une des causes de disputes entre factions qui cherchent à s'attribuer des concessions à exploiter. C'est le cas de plusieurs groupes rebelles qui se sont érigés dans la province autour des carrés miniers. L'Etat a la mission d'identifier clairement les acteurs œuvrant dans le domaine minier, fixer les règles devant régir les exploitants miniers. Ici donc, l'Etat a un grand rôle de bien rationaliser l'exploitation des ressources minières.

L'emploi

L'emploi constitue un des facteurs clés qui contribuent à la stabilisation d'une communauté. Parmi les échecs de l'Etat congolais les plus perceptibles, le manque d'emploi occupe une des places non-négligeables. Cette réalité touche l'ensemble des provinces de la RDC : un chômage des masses sans une politique en matière d'emploi.

Le chômage des masses peut constituer un motif de frustration, d'instrumentalisation incitant ainsi l'enrôlement des milliers de sans-emplois à s'approcher des groupes rebelles qui proposent une certaine rémunération. L'Etat congolais devrait mettre en œuvre des politiques publiques en matière d'emploi tel qu'assainir les milieux des affaires pour inciter les investisseurs à s'installer au Nord-Kivu et résorber une partie de sans-emplois en leur éviter la tentation de rejoindre les groupes armés.

L'Etat devrait assainir ses services publics en contrôlant et en maitrisant les effectifs, procéder à la retraite, le cas échéant et empocher de nouvelles unités que l'Etat se doit de bien rémunérer.

• La construction des infrastructures

Elle peut s'avérer utile dans la pacification du Nord-Kivu. D'ailleurs Emile BONGELI est parmi ces chercheurs qui affirment que les infrastructures constituent le secteur qui réclame une prise en charge publique tant pour sa conception que pour sa réalisation. Il s'agit d'un secteur qu'il est dangereux de laisser à la merci des financiers internationaux³⁰.

La construction des routes, chemins de fer, voies maritimes dans des milieux enclavés peut permettre au pouvoir public de disposer de toutes les informations nécessaires et de contrôler efficacement l'ensemble du territoire. Outre ces infrastructures précitées, la construction d'écoles, d'hôpitaux, centres de santés, terrains de loisir, espaces verts ... peut se révéler avantageux pour l'épanouissement et l'entente entre plusieurs communautés différentes. D'où le sens profond de la maxime : « La route du développement passe par le développement de la route ».

²⁸ E. BONGELI, « Primat de l'intérêt collectif sur les intérêts individuels comme condition de paix et de développement durables en RDC » in *Analyses Sociales*, Kinshasa, VOLUME X, octobre 2007, p.15.

²⁹NZEGE ALANZIAMBINA, *Intelligence et guerre*, cité par Emile BONGELI, op cit, p.15.

³⁰ E. BONGELI, art. cité, p.24.

4 CONCLUSION

Notre principale préoccupation était de nous instruire sur le rôle de l'Etat Congolais face aux interventions de la force onusienne au Nord-Kivu.

Au vu des résultats de notre analyse, il parait urgent que les autorités politiques s'efforcent de mettre sur pied une armée républicaine forte pour restaurer la paix et la bonne gouvernance car sans ces dernières, aucun progrès ne peut être envisagé. Ainsi, ce phénomène de l'insécurité et de tueries pourra être éradiqué en RDC et plus particulièrement au Nord-Kivu.

Quant à la MONUSCO pour restaurer la paix en RDC, il faut une remise en question fondamentale de son « appui » qui n'est rien d'autre qu'une entreprise permettant aux grandes puissances de prendre en otage la RDC et la maintenir constamment dans la perpétuelle dépendance, aux fins de servir leurs intérêts.

Enfin, pour paraphraser Emile Bongeli, l'Etat congolais devrait s'efforcer de quitter le stade « *D'un Etat-bébé pour passer à celui d'un Etat congolais responsable* » au service de sa population.

L'Etat congolais devra donc se doter d'une armée forte et dissuasive pour pacifier son territoire. Cette mission de pacification revient avant tout et pour tout à l'Etat congolais qui ne peut s'y dérober sans courir le risque de laisser sa population à la merci de n'importe quel pacificateur et donc de le laisser mourir à petits feux.

Le phénomène de tuerie, du terrorisme au Nord-Kivu est une question qui préoccupe compte tenu de son ampleur et de sa récurrence. Investir sur cette question exige d'aller en profondeur car il semble bien un arbre qui cache la forêt. Au-delà de cette question, se pose celle plus complexe de la gouvernance de l'Etat.

Reconstruire la paix au Nord-Kivu passe d'abord par la reconstruction de l'Etat. Si la RDC disposait d'une armée forte digne de ce nom, le problème de la sécurité ne se poserait pas comme c'est le cas actuellement en RDC.

REFERENCES

- [1] E. BONGELI YEIKOLO YA ATO, La mondialisation, l'Occident et le Congo-Kinshasa, L'Harmattan, Kinshasa, 2011.
- [2] E. BONGELI YEIKELO YA ATO E., Sociologie et sociologues africains. Pour une recherche sociale citoyenne au Congo Kinshasa, L'Harmattan, Paris, 2001.
- [3] D. ALCAUD, Laurent BOUVET et al., Dictionnaire de Sciences Politiques et Sociales, Dalloz, Paris, 2004
- [4] V. ISSIBE, Armes légères et groupes armés en Afrique subsaharienne. Effet pernicieux sur le développement économique et social, L'Harmattan, Paris, 2013.
- [5] S. MBAYE, L'Afrique au secours de l'Afrique, Ouvrières, Paris, 2009.
- [6] G. MACE, Guide d'élaboration d'un projet de recherche, De Boeck, Bruxelles, 1993.
- [7] F. MAYOR, Le droit de l'être humain à la paix, déclaration du directeur général, UNESCO, janvier 1997.
- [8] G. NZONGOLA-NTALAJA, Faillite de la gouvernance et crise de la construction nationale au Congo-Kinshasa, ICREDES, Kinshasa, Montréal, Washington, 2015.
- [9] M. OTITA LIKONGO, Guerre et viol. Deux faces de fléaux traumatiques en République Démocratiques du Congo, L'Harmattan, Paris, 2015.
- [10] Pole Institute, « La sécurité, base du développement durable au Nord-Kivu : quelles stratégies mettre en place ? » in Fissure, Goma, Avril 2007.
- [11] P. PEAN, Carnages, les guerres secrètes des grandes puissances en Afrique, Fayard, Paris, 2010.
- [12] M. SENDA, « les défis politiques majeurs de l'Afrique de demain » in Analyses sociales, Volume X, Kinshasa, Octobre 2007.
- [13] Y. TANTON, En finir avec la dépendance à l'aide, CETIM Pambazuka Press Centre Sud, Genève, 2009.
- [14] O. UKELO, « De l'action humanitaire à l'humanitarisme », in Analyses Sociales, Vol X, Octobre 2007.
- [15] E. BONGELI, La Mondialisation, l'occident et le Congo-Kinshasa, L'Harmattan, Kinshasa, 2011.
- [16] Rapport de Human Rights Watch sur les crimes commis par le M23 à l'Est de la RD-Congo, Goma, le 11 septembre 2012.